

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR 6 juin 2017

Présents : Aubry Gérard, Banton François, Barthélémy Denis, Belleval Jean, Bremer Jean-Pierre, Copie Marie-Laurence, Farelle Laure, Ferreira Pedro, Herbé Didier, Lamadon Delphine, Mercier Etienne, Tassy Alain, Van Londersele Jean-Pierre, Vandenberghe Christian

CDA : Gaudefroy Ivan, Tassy Alain

Absents : Bourgain Pascal, Panet Odile, Péron Pascal, Picard Virginie

Le PV de la réunion du 28 mars est approuvé à l'unanimité

Point sportif

- Coupe de France : dans l'éventualité d'un arrêt de l'organisation par la MAIF, la ligue pourrait la reprendre à son compte pour un budget prévisionnel de 34 000€.
- Bourges : Hervé Blaize se propose d'organiser les bateaux longs. A ce jour, il n'a pas encore fait de demande en mairie. En ce qui nous concerne nous préférierions leur laisser les zones bateaux courts car les déplacements bateaux longs sont plus onéreux pour la ligue. A décider en septembre.
- La pénalité pour bénévole manquant a été appliquée pour la région Pays de Loire soit une amende de 800€. Nous nous accordons le droit de doubler cette pénalité si nous ne notons pas d'amélioration dans l'apport des bénévoles.
- Constat d'une certaine disparité dans les résultats aux Championnat de France Seniors(es) avec des écarts de temps assez conséquents et la participation de nombreux juniors. Il est rappelé que pour ces championnats les engagements sont libres, avec un certain avantage pour certains « gros » clubs. Faisant suite aux championnats seniors à Bourges, Hervé Blaize avait déjà constaté la baisse du nombre des engagés. A noter, l'interdiction de doubler qui appauvrit ces championnats.
- Championnats de France Cazaubon : un bon cru pour une année post olympique avec un record de bassin à l'appui. Les résultats pour la LIFA sont corrects surtout pour les juniors(es) et une certaine stabilité chez les seniors(es)
- Championnat ligue Jeunes : cette épreuve s'est globalement bien déroulée sous le nouveau format (un seul bémol avec les coques en nombre insuffisant pour 3 rameurs). Un bilan définitif sera fait en fin d'année en y associant les entraîneurs. Le classement additionne la performance et la participation. En ce qui nous concerne il nous est assez facile de substituer ce championnat avec le challenge Jeunes à Mantes alors que pour d'autres ligues il entraine de nouveaux frais de déplacement et de logistique. Ces problèmes doivent être transmis à la fédération et de disposer d'un référent pour les clubs moins aguerris. La qualification d'épreuve obligatoire n'est pas assez claire (suppression option aviron d'or).

- Coupe de France : objectif pas encore atteint : 3^{ème} à 1 point du second et 6 titres comme l'an dernier, mais n'en oublions pas le qualitatif avec 3 photos finish à l'arrivée. Une déception quand même chez les J16 garçons 4+ et Juniors : 8+ qui affiche le meilleur temps des séries mais ne concrétise pas en finale et termine 4^{ème}. D'année en année on note un intérêt de plus en plus croissant de la part des ligues et d'un avis général le format est bon. L'expérience démontre finalement que les « bateaux pontons » ne sont pas la meilleure solution. Nous souhaitons remercier ici les présidents de clubs qui ont offert à nos rameurs des conditions exceptionnelles tant sur le plan du matériel qu'au niveau des entraîneurs. Une mention pour les clubs ayant prêté du matériel pourrait être ajoutée sur notre site internet.
- Régate de masse :
 - o Bilan très satisfaisant que ce soit en nombre de participants, en terme d'organisation : respect des horaires (léger retard le samedi mais sans conséquence), deux commentateurs présents (réflexion à avoir sur une diffusion musicale ?), les repas (prix).....
 - o Bilan financier 2017 : 13 300 € (1000€ de médailles) contre 14 400€ en 2016
 - o A revoir : la gestion du parking, le secrétariat (problèmes de mise à disposition des résultats).
 - o Le nettoyage des pontons à réaliser par l'organisation.

Pôle Espoirs :

7 candidatures reçues dont une qui n'aboutirait pas et 4 départs.

Le bilan de la saison 2016/2017 du pôle Espoirs francilien est nettement entaché suite aux sanctions décidées par la fédération à l'encontre d'un athlète du pôle. A la base un problème de comportement/discipline mal géré dès le départ par l'entraîneur permanent du pôle a eu des conséquences désastreuses pour cet athlète : interdiction d'intégrer l'équipe de France juniors, refus d'accès au pôle Espoirs et une licence bloquée. Nous regrettons que pour la fédération ces jugements ont valeur d'exemple et ne soient pas opposées aux qualités de l'athlète. Les difficultés n'ont malheureusement pas pu être appréciées faute d'alertes au préalable. Nous sommes conscients des effets négatifs de telles mesures ainsi que leur impact sur le jugement des entraîneurs de clubs vis-à-vis du pôle.

Le futur déménagement du pôle sur Vaires doit être l'occasion d'une remise à plat de la délégation de gestion avec éventuellement un nouveau recrutement, la mise en place d'un cadrage des rôles. Les candidats seront reçus pour un entretien informel de motivation. Côté entraîneur, les comptes rendus d'activités devront être plus détaillés et les courriels vis-à-vis des instances administratives devront refléter la stricte réalité.

Bilan réunion avec P.Karam, Vice-Président de la Région IdF :

Pas d'évolution depuis la précédente réunion en novembre. En d'autres termes nous conservons des montants de subvention identiques à l'année précédente.

Point financier :

Solde 74 865€

Aviron féminin :

Delphine Lamadon responsable commission nous présente dans le document joint les pistes de réflexion sur l'aviron féminin, résultat d'un questionnaire envoyé aux clubs afin de dresser un tableau de la pratique de l'aviron au féminin en LIFA avec la mise en avant des principaux freins et suggestions.

Annexe doc de Delphine Lamadon

Commission Loisirs :

Vous trouverez également en annexe le compte rendu de cette commission réalisé par Pedro Ferreira.

Généralement, les rameurs loisir ne rament pas en pointe. D'où une opération montée par l'ACBB et Lisbonne.

Commission santé :

A.Tassy : la conférence téléphonique a malheureusement échoué.

Désignation d'un médecin de ligue : Vincent Leroux. Objectif visé d'une opération communication sur les bienfaits de l'aviron. La liste des « coach aviron santé » n'est pas disponible. Les médecins ont quelques soucis de formation, la pratique de l'aviron est rarement prescrite. Problème de remboursement au niveau de la CPM 92 lorsqu'on est domicilié à Paris.

Opération le 24 septembre 2017 jour du Paris Versailles avec une invitation sur le stand ergo aux pieds de la Tour Eiffel.

Traversée de Paris et des Hauts de Seine :

A aujourd'hui un énorme succès avec la location de toutes les yolettes en 2 semaines seulement. Beaucoup de coups de téléphones de la part d'étrangers (anglais, néerlandais...). On peut déjà compter sur 5 yolettes supplémentaires de l'ACBB. Une liste d'attente est d'ores et déjà constituée. A prévoir et organiser la logistique en cas d'intempéries. Le dossier constitutif a été envoyé à la préfecture il y a un mois.

Campagne Sacs à Pains :

Remontées plutôt satisfaisantes des clubs vis-à-vis de l'opération avec une bonne vingtaine de clubs intéressés. La livraison se fera aux zones.

Calendrier 2017/2018 :

Réflexion sur la journée de masse positionnée en même temps que les championnats d'Europe Juniors à Gravelines. En conséquence les arbitres les plus expérimentés seront absents de Mantes.

Organisation d'un stage pour la Coupe de France : sa nécessité est de plus en plus évidente.

Questions diverses :

Malgré les mesures de réduction de son temps de travail mises en place, Guillaume Daumont a été licencié pour raisons médicales. En cause les événements à venir avec le congé maternité de Tiffen et le prochain déménagement à Vaires.

Décision a donc été prise de confier la comptabilité 1 jour semaine au trésorier de la ligue de Canoë Kayak, personne jugée compétente et financièrement pas plus onéreux.

Journée de masse : les équipiers de sécurité souhaiteraient disposer de mégaphones (4 ou 5 nécessaires) pour donner leurs indications aux embarcations et également de quelques talkie-walkie.

Marie-Laurence Copie : nettoyage de la liste des arbitres (exemple CN France non présent depuis 2 ans). Rappeler les amendes encourues.

Convention prêt Zodiac : réaliser un état avant et après le prêt.

Prochain comité mercredi 20 septembre – ACBB